

The AXA logo is displayed in a large, bold, grey sans-serif font. It is positioned in the upper left quadrant of the page, partially overlapping a decorative graphic consisting of a dark blue triangle and a red diagonal line.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 25 FEVRIER 2015

Résolutions présentées à l'Assemblée Générale annuelle d'AXA du 30 avril 2015

AXA annonce avoir publié ce jour au Bulletin des annonces légales obligatoires les résolutions que le Conseil d'Administration soumettra à la prochaine Assemblée Générale annuelle des actionnaires, le 30 avril 2015 à 14 h 30 au Palais des Congrès à Paris (75017).

Outre l'approbation d'un **dividende en augmentation à 0,95 euro**, il sera notamment proposé à l'Assemblée le renouvellement comme administrateurs de : **MM. Jean-Pierre Clamadieu et Jean-Martin Folz.**

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 157 000 collaborateurs au service de 103 millions de clients dans 59 pays. En 2014, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 92,0 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2014, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 277 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée intégrale publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

Relations investisseurs : +33.1.40.75.46.85

Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
Yael Beer-Gabel : +33.1.40.75.47.93
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17
Stéphanie Bonel : +33.1.40.75.48.15
Clémence Houssay : +33.1.40.75.73.22

Relations actionnaires individuels :

+33.1.40.75.48.43

Relations presse :

Garance Wattez-Richard : +33.1.40.75.46.42
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA. De tels risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que des actes de terrorisme. Veuillez-vous référer au Document de Référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA.

AXA décline toute obligation ou engagement de diffuser une mise à jour ou révision des informations prévisionnelles contenues dans ce communiqué en raison de changements susceptibles d'intervenir dans les prévisions ou dans le cours des événements, ou de changements dans les conditions ou circonstances ayant servi à l'établissement desdites informations.